

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 26 juin 2017

Commission « Culture, citoyenneté et relations internationales »

Séance du 6 juin 2017

21 Journées Européennes du Patrimoine - règlement du jeu concours

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, MARTIN, Mme BARBETTE, MM DEME, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FREMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM LAMOUREUX, NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme JAJAN

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

M. ATAKAYA

Pouvoir à :

Mme SAVAS

Mme MOUSSATEN

Pouvoir à :

Mme CAPON

M. AKABLI

Pouvoir à :

Mme CARLIER

Mme MEHADJI

Pouvoir à :

Mme BARBETTE

M. FACCHINI

Pouvoir à :

M. SERTAIN

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers absents non représentés : 0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 39

■ **Rapport de présentation :**

Madame Danièle CARLIER, maire-adjointe, expose :

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, le service patrimoine organise un jeu-concours.

Le but du jeu est de répondre à des questions pour obtenir des indices et trouver une phrase mystère. Les questions seront en lien avec le thème de la jeunesse et du patrimoine, faisant référence à l'histoire du service patrimoine, de la médiathèque et de l'espace Matisse. Les visiteurs devront se rendre dans ses lieux afin de compléter leur bulletin de jeu.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses désignera les 3 gagnants. Ils recevront des lots à caractères littéraire et culturel d'une valeur globale de 100 €.

Il vous est proposé d'accepter l'organisation de ce jeu-concours à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Vous êtes appelés à voter.

Envoyé en préfecture le 30/06/2017
En préfecture le 30/06/2017
Affiché le 27/06/2017
ID : 060-216001 20170626 RG170626021-DE

maintenant !

- Le conseil municipal :
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu le règlement ci-annexé,
Vu l'avis de la commission « Culture, citoyenneté et relations internationales » en date du 6 juin 2017,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39 Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : de proposer un jeu concours à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Article 2 : d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville, compte 322/6714/CC.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **27 JUIN 2017** Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 30/06/17
et publication ou notification le 30/06/17
affiché le 27/06/17
CREIL, le 30/06/2017

Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services Techniques

Jacques VILMONT